



Communiqué

Une Etape dans l'aide d'urgence

Dès le 1^{er} novembre 2018, les personnes précarisées et sans hébergement trouveront refuge à L'Etape, rue des Epinettes 4-6. La Ville y exploite l'ancien *LausanneGuesthouse* jusqu'à sa démolition. Il offre 60 places d'accueil d'urgence et des logements sociaux. Avec cette structure, la Ville confirme sa volonté d'apporter des solutions adaptées aux besoins élémentaires des personnes les plus vulnérables.

Sortir de l'Abri PCi de la Vallée de la Jeunesse et améliorer les conditions d'accueil en hébergement d'urgence, tels étaient les objectifs de la Ville en sollicitant, auprès des CFF, un contrat de prêt à usage pour l'ancien *LausanneGuesthouse*, devenu aujourd'hui L'Etape. La Ville l'exploitera jusqu'à sa démolition dans le cadre du projet «Léman 2030».

L'hébergement d'urgence occupera les trois premiers étages. Chacun d'eux se compose de 5 chambres de quatre lits et de deux blocs sanitaires avec douches et WC. Pour améliorer les conditions d'accueil et prévenir toute tensions, les femmes, les enfants et les familles, logeront au 1^{er} étage et les hommes seuls aux 2^e et 3^e étages. Les veilleurs occuperont le 4^e étage. Enfin, le rez-de-chaussée, avec son espace commun et sa cuisine, sera le lieu d'accueil, de repas et de rencontre.

L'Unité logement du Service social gère, depuis le 1^{er} juillet, cinq chambres au dernier étage ainsi que trois appartements situés dans le bâtiment. Ils sont loués à des ménages lausannois ayant perdu leur logement. Cette offre complète le dispositif existant avec 206 places contre 25 en 2012.

L'Etape ouvrira de 21h à 8h tous les jours. Les conditions d'accès demeurent identiques à celles des autres lieux d'hébergement d'urgence: 5 francs par nuit, gratuité jusqu'à 14 ans et respect des règles (pas de violence, consommation d'alcool et de drogues non tolérées). L'encadrement sera assuré par trois veilleurs et un agent de sécurité qui garantira, soirs et matins, la tranquillité dans les alentours. Quelques trente habitants du quartier ont découvert L'Etape à l'occasion d'une séance d'information, début octobre. Ils ont manifesté un intérêt bienveillant pour cette structure.

A noter que l'Abri PCi de la Vallée de la Jeunesse demeure disponible en cas, notamment, de déclenchement du plan « Grand froid ».

Une fréquentation stable

En 2017, les 117 places du dispositif d'hébergement d'urgence lausannois ont comptabilisé 36'500 nuitées (21'800 en 2008). Cette évolution a suivi l'extension de 4 à 6 mois du dispositif hivernal et l'augmentation progressive du nombre de lits de l'Abri PCi de la Vallée de la Jeunesse : 25 en 2008, 45 en 2010, puis à 65 de 2013 à 2017, avant de redescendre à 50 en 2017 pour se conformer aux exigences de protection incendie de l'AEAI.

Bureau de la communication
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne
T +41 21 315 25 50
presse@lausanne.ch



Le nombre d'usagers est demeuré stable ces cinq dernières années. Après un pic à environ 2'000 usagers par an, entre 2014 et 2016, ce nombre est retombé en 2017 au niveau de 2013, avec 1'755 usagers. Les nationalités les plus représentées varient peu: Nigeria, Roumanie et Gambie.

Répondre aux besoins élémentaires

En 2005, la Ville a entériné, dans le cadre de sa Politique sociale communale, la volonté de répondre aux besoins élémentaires des personnes en grande précarité, comme se loger, se nourrir, se laver ou encore se soigner. Si elle assure des prestations en direct, avec l'Espace et l'Etape, elle finance tout ou partie de celles fournies par la Fondation Mère Sofia (La Soupe populaire, l'Echelle) et Caritas (banque alimentaire CA-RL, conseils aux migrants). Le Canton de Vaud a repris le financement du Point d'eau en juillet 2017.

Le coût global de ces prestations d'aide d'urgence se monte, en 2018, à près de 5,2 millions de francs (+ 11% par rapport à 2014). La Ville en assume 50,5% (hors facture sociale). Le solde est intégré dans la facture sociale cantonale. Dès le 1^{er} janvier 2019, le Canton assumera tous les coûts liés au dispositif lausannois d'hébergement d'urgence, comme dans le reste du canton. La Ville en conservera la coordination.

En 2021, la Ville ancrera sa politique d'aide sociale d'urgence avec l'ouverture du bâtiment «Saint-Martin 10-18» qui regroupera les prestations d'accueil de jour, la Soupe populaire et le Bureau des réservations. Il offrira, également, 35 places d'hébergement d'urgence à l'année, 33 appartements sociaux et 8 appartements communautaires. « Avec ce projet, pour Oscar Tosato, conseiller municipal en charge des sports et de la cohésion sociale, la Ville marque sa volonté de soutenir les personnes les plus précarisées tout en leur permettant de conserver la dignité ».

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**

Lausanne, le 18 octobre 2018